



Association coopérative d'économie familiale



Aux Agnets

Infolettre

Lanaudière

Édition spéciale décembre 2014

Offrons-nous un cadeau collectif!

L'Union des consommateurs, dont l'ACEF Lanaudière fait partie, est membre de la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics.

L'austérité budgétaire n'est pas une fatalité!



Avec sa campagne *10 milliards \$ de solutions*, nous avons les moyens de faire autrement, la Coalition se mobilise pour une meilleure redistribution de la richesse. Elle propose 18 solutions fiscales pour financer adéquatement les services publics et les programmes sociaux sans recourir aux compressions budgétaires, à la tarification et à la privatisation des services publics. Les milliards de revenus dont se sont privés les gouvernements successifs ces dernières années, en diminuant les impôts des plus riches et des compagnies, ont mis à mal le respect des droits économiques et sociaux et la capacité de la société de financer

adéquatement les programmes sociaux. La tarification des services publics (électricité, éducation, santé, garderies, etc.) refile la majeure partie de la facture à la classe moyenne et aux personnes les moins fortunées et contribue à l'accroissement des inégalités sociales.

La richesse existe!

Rappelons au gouvernement que l'austérité n'est pas une fin en soi et qu'il existe plusieurs façons d'atteindre l'équilibre budgétaire. D'autres choix sont possibles dans la gestion de nos finances publiques! Il est ainsi proposé d'augmenter les revenus de l'État. En instaurant 10 paliers d'imposition pour les particuliers, le gouvernement aurait plus d'argent dans ses coffres et 87% des contribuables paieraient moins d'impôt. Le retour de la taxe sur le capital des banques ferait contrepoids à la situation actuelle où la moitié des institutions financières ne paie pas d'impôt en recourant à divers abris fiscaux. L'implantation d'un régime entièrement public d'assurance médicaments permettrait de mettre en place des mesures de contrôle du coût des médicaments. La réduction des subventions et la hausse des taux d'imposition des grosses entreprises rééquilibreraient leur contribution pour qu'elles paient leur juste part.

En moins de 15 ans, l'impôt fédéral sur le revenu des entreprises est passé de 28% à 15%.

Il est plus que temps de réduire les inégalités en finançant adéquatement les services publics et les programmes sociaux. Et pour y arriver, la Coalition propose des mesures fiscales permettant de mieux redistribuer la richesse. L'ACEF se joint à la Coalition pour mettre de l'avant ces alternatives. Vous trouvez donc au verso un tableau des 18 solutions proposées. Surveillez nos infolettres du printemps prochain... nous vous présenterons plus en détails certaines de ces solutions. Obtenez plus de détails en consultant le site de la Coalition. www.nonauxhaussses.org

Pour toutes questions, inscriptions ou commentaires:

aceflanaudiere@consommateur.qc.ca

450 756-1333 ou sans frais au besoin 1 866 414-1333

COALITION OPPOSÉE À LA TARIFICATION ET À LA PRIVATISATION DES SERVICES PUBLICS

Tableau des solutions fiscales et mesures de contrôle des dépenses – Septembre 2014

Mesures de contrôle des dépenses (argent récupéré annuellement en millions de \$)			
Revenus fiscaux supplémentaires (argent récupéré annuellement en millions de \$)			
A. AMÉLIORER LA PROGRESSIVITÉ DE L'IMPÔT ET REVOIR LES DÉPENSES FISCALES DES PARTICULIERS			
1	Établir 10 paliers d'imposition (paliers proposés)		1 000 M \$
	15 % = 11 195 \$ à 24 999 \$	26 % = 60 000 \$ à 69 999 \$	
	16 % = 25 000 \$ à 34 999 \$	28 % = 70 000 \$ à 99 999 \$	
	18 % = 35 000 \$ à 39 999 \$	30 % = 100 000 \$ à 149 999 \$	
	20 % = 40 000 \$ à 49 999 \$	32 % = 150 000 \$ à 199 999 \$	
	24 % = 50 000 \$ à 59 999 \$	34 % = 200 000 \$ et plus	
2	Abolir le crédit d'impôt sur les gains en capital des particuliers		739 M \$
3	Diminuer le plafond des REER (de 24 270 \$ à 12 000 \$)		300 M \$
4	Réduire les crédits d'impôt pour dividendes (50 % de 360 millions \$ en 2012)		180 M \$
5	Moduler les taxes à la consommation en fonction des biens achetés		745 M \$
B. RÉTABLIR UN ÉQUILIBRE ENTRE LA FISCALITÉ DES PARTICULIERS ET CELLE DES ENTREPRISES			
6	Augmenter le taux provincial d'imposition des entreprises à 15 % (actuellement à 11,9 %)		1 220 M \$
7	Augmenter la contribution fiscale des institutions financières notamment en rétablissant la taxe sur le capital pour les entreprises financières		600 M \$
8	Revoir les mesures fiscales destinées aux entreprises : 8.1 Abolir le crédit d'impôt pour gain en capital (361 M \$); 8.2 Éliminer les mesures permettant de reporter le paiement des impôts dus (568 M \$); 8.3 Revoir les politiques de congés fiscaux (238 M \$).		1 167 M \$
9	Réduire les subventions aux entreprises		500 M \$
10	Augmenter les redevances sur les ressources naturelles (dans le respect des revendications autochtones et en tenant compte du partage des revenus avec les communautés locales) (ex. : l'industrie minière — redevances hybrides sur la valeur brute (3 à 8 %) et sur les profits (10 à 25 %))		410 M \$
C. LUTTER CONTRE LA FRAUDE ET LA MAUVAISE GESTION DES FONDS PUBLICS			
11	Lutter contre l'évasion fiscale et l'évitement fiscal		740 M \$
12	Lutter contre la corruption et la mauvaise gestion dans l'attribution des contrats gouvernementaux		600 M \$
D. MESURES DIVERSES			
13	Cesser de recourir aux agences de placement privées dans les institutions publiques de santé		71 M \$
14	Adopter des mesures de contrôle du coût des médicaments, dont l'instauration d'un régime entièrement public d'assurance médicaments		1 000 M \$
15	Utiliser le logiciel libre par l'ensemble de l'appareil gouvernemental		266 M \$
E. AUTRES SOLUTIONS FISCALES POTENTIELLES À L'ÉTUDE			
La Coalition ne dispose pas des données nécessaires pour estimer un montant d'économies lié à ces mesures.			
16	Cesser de recourir aux PPP dans la construction d'infrastructures publiques.		?
17	Cesser de recourir aux cliniques médicales spécialisées (30 à 40 % d'économies envisageable)		?
18	Adopter une politique de rémunération maximale des cadres et dirigeants des institutions publiques, parapubliques et les sociétés d'État (ex. : Hydro-Québec, Loto-Québec, CSST, universités, CÉGEP, hôpitaux, etc.)		?
TOTAL DE LA PROJECTION			6 581 M \$ 2 957 M \$
GRAND TOTAL (revenus fiscaux + contrôle des dépenses)			9 538 M \$